



## Bulletin municipal de la commune d'Arthès – 2<sup>e</sup> semestre 2024



Construit à la fin des années 60, le groupe scolaire M.H. CARCENAC, intégralement rénové, modernisé, isolé et insonorisé a retrouvé son animation habituelle des jours d'école. Depuis la rentrée de septembre, les maîtres et les enfants s'y sentent très bien.

Les parapets installés sur tout le périmètre des toitures sont une garantie sécuritaire pour la pose et la maintenance des panneaux solaires qui y prendront place au cours de l'année 2025.

# ÉVÈNEMENTS

Samedi 21 septembre, deux vagues de participants pour le premier « TRAIL DIX HUIT » organisé par l'amicale des sapeurs-pompiers de Saint-Juéry. À 17 heures, plus de 90 marcheuses et marcheurs pilotés par les bénévoles d'ARL ont arpenté les 10,8 km du circuit inédit concocté par l'organisateur Alexandre Thomas. À 20 heures, la nuit était là, ce sont les 110 coureurs qui se sont élancés, lampe frontale allumée, sur le même parcours.

Cette manifestation a permis d'aider l'association « ŒUVRE DES PUPILLES » (ODP) qui a pour mission de venir en aide aux orphelins de Sapeurs-Pompiers dont un parent est décédé en service commandé ou hors service, et aux familles de sapeurs-pompiers dans le besoin.

Merci à toutes et à tous pour vos dons et votre participation.



Après plusieurs phases de travaux dont certaines nocturnes, le pont d'Arthès a été largement modifié : côté amont un trottoir piétons, côté aval prolongement de la voie cyclable venant de Saint-Juéry, revêtement de la chaussée refait, éclairage modernisé par des candélabres LED très discrets, les garde-corps légèrement réhaussés de couleur marron donnent une bonne transparence pour observer le site du Saut de Sabo que l'on soit piéton, cycliste ou automobiliste en restant vigilant tout de même.

Dépôt de gerbes au monument aux morts pour le 106<sup>e</sup> anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918.

Une cérémonie très suivie au cours de laquelle un groupe d'enfants du primaire a entonné la Marseillaise accompagné par l'harmonie Saint-Éloi. Vous trouverez en pages intérieures le discours prononcé par M. le Maire Jean-Marc FARRÉ en présence de M. le sénateur du Tarn Philippe FOLIOT, de Rémi MASSIÉ, élu régional et conseiller municipal, des maires des communes voisines.



La présence de nombreuses familles, les enfants des écoles venus pour entonner la Marseillaise, les pompiers, les anciens combattants porte-drapeaux, l'Harmonie Saint-Éloi, les élus, tous étaient là pour rendre hommage à tous les soldats morts pour la France.

Dans l'assistance, l'arrière petite nièce du Capitaine Gabriel Delmas, un soldat d'Arthès, jeune polytechnicien mort au combat en 1918, était très émue au moment où M. le maire Jean-Marc Farré et les jeunes du CMJ déposaient la gerbe de la commune d'Arthès.

Le pavage récent de couleur crème, les 4 murets érigés en remplacement des buis décimés par la pyrale ont certainement pesé dans le sérieux de cette cérémonie et l'émotion qui s'en est dégagée.



# LE MOT DU MAIRE

Chères arthésiennes, chers arthésiens,

Nous voilà fin 2024, pour normalement, une dernière année complète de mandat. L'année 2024 a été particulièrement intense, activité due au suivi d'un important chantier pour notre commune. La rénovation totale du Groupe Scolaire Carcenac, les travaux ont débuté en janvier 2024 pour une fin du chantier en octobre, les enfants ont pu reprendre dans les nouveaux locaux dès la rentrée de septembre.



Les travaux sur le pont sont enfin terminés, la piste cyclable permet aux cyclistes d'être en sécurité, je comprends la gêne occasionnée par ce chantier pour les usagers et les commerçants (ce chantier fait partie d'un projet général de l'Agglomération Albigeoise établissant une liaison bouclée entre Albi et Lescure via Saint-Juéry et Arthès.

L'achat de l'immeuble sis au 23 et 25 avenue Marcel Bonafé, l'embellissement du Parc (Square Gabriel Delmas), divers travaux de sécurité ont été aussi sources de préoccupations.

Déjà lancé pour se terminer à la mi-2025, l'aménagement de la route de la Longagne comprend la mise en place du séparatif eaux usées et pluviales, l'enfouissement des réseaux, la création d'un trottoir. Le chantier est déjà très actif.

L'année à venir verra aussi la pose de panneaux photovoltaïques sur la toiture du groupe scolaire Carcenac.

2025 sera aussi le temps d'étude des projets : immeuble 23, 25 avenue Marcel Bonafé et rénovation de l'école maternelle.

Reste deux points : la maison partagée, nous attendons toujours le début des travaux, la venue de médecins. Ces deux dossiers sont la **PRIORITÉ** de notre action.

Côté manifestations, l'année a été riche en événements : le trail nocturne des sapeurs-pompiers, la marche solidaire au profit de la recherche (maladies rares) organisée par la Fondation Groupama, les expositions sur la coupe du monde de rugby et sur les Jeux Olympiques, une autre sur les coquillages venant du monde entier, la traditionnelle « Arthésienne », les chorales, le festival des trois soirées Confluence, la soirée Saint-Patrick, l'exposition de peintures, les fêtes successives des écoles, des sports et de la Musique, des championnats départementaux de boules et enfin le feu d'artifice qui attire toujours autant la foule.

Un grand merci à tous les bénévoles d'associations, à l'OMEPS, sans oublier les artisans, commerçants et professions libérales de la commune, c'est grâce à vous que notre village est attractif.

Dans ce monde d'incertitudes et de tensions mondiales anxiogènes, pensons à nous retrouver et à échanger. Avec mon Conseil Municipal, nous vous invitons à passer un moment convivial **le vendredi 24 janvier 2025 à partir de 18 h 30** à la salle Georges Albinet pour les traditionnels vœux de la municipalité.

En attendant de se retrouver, je vous souhaite de passer de bonnes fêtes de Noël et en anticipant une BONNE ANNÉE 2025.

Le Maire

Jean-Marc FARRÉ

A handwritten signature in black ink that reads "Jean Marc Farré". The signature is written in a cursive style with a vertical line extending downwards from the end.

Discours prononcé lors du **106<sup>e</sup> anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918**

C'était il y a 106 ans, en 1918. À la 11<sup>ème</sup> heure du 11<sup>ème</sup> jour du 11<sup>ème</sup> mois, de la boue des Flandres à la frontière suisse, les clairons égrènent les notes du « cessez-le-feu ». Aux fiertés de la victoire se mêle le cortège d'ombres des « péris en terre », accompagné de ceux qui les pleurent. Ce sont ces sacrifices que nous commémorons aujourd'hui, auxquels sont agrégés depuis 2012 celui de tous les « morts pour la France ».

Honorer leur mémoire, c'est écouter ce qu'ils nous disent encore aujourd'hui.

Ils nous laissent un devoir de gratitude, de lucidité et d'espérance.

**Le devoir de gratitude**, c'est tout simplement se souvenir du sacrifice de ces jeunes hommes, habités des promesses de la vie, qui ont consenti à tout donner pour que la France demeure. Les épreuves qu'ils ont traversées sont inimaginables. Pour nous en imprégner, laissons la parole à un témoin, le général de Castelnau. Leur vie, c'était « *marcher, marcher encore, marcher quand même à demi-mort de fatigue, trempé jusqu'aux os, transi de froid ou bien épuisé de chaleur et de soif dans l'air embrasé d'une journée torride (...). Gravier la pente du terrain sous le lourd fardeau du sac, charger baïonnette au canon dans le sifflement des balles, le crépitement des mitrailleuses et le mugissement des obus. Combattre le jour, combattre la nuit, veiller toujours ; mourir obscurément dans le sillon d'un labour* ».

**Le devoir de lucidité**, c'est de ne pas oublier que 21 ans après que les canons se fussent tus, il a fallu reprendre les armes en 1939. La conjonction de la lâcheté et de l'aveuglement a transformé la « *der des der* » en « *armistice de vingt ans* » pour reprendre les mots du maréchal Foch. À l'heure où la tragédie de la guerre a fait son grand retour en Europe, à l'heure où certaines puissances remettent en cause tous les fondements de l'ordre et du droit international, ceux de 14 et ceux de toutes les guerres nous murmurent de continuer à défendre la paix.

**Le devoir d'espérance**, c'est de ne jamais douter des ressources de la France pour venir à bout des défis qui se présentent à elle. La guerre change de visage, mais de génération en génération, les soldats de France demeurent animés de la même volonté de défendre l'honneur et la patrie.

En cette année du 80<sup>e</sup> anniversaire de la Libération, souvenons-nous des soldats du commando Kieffer qui ont foulé les plages de Normandie le 6 juin 1944 ; souvenons-nous des soldats de la 1<sup>ère</sup> armée de Lattre qui ont débarqué en Provence ; de ceux de la 2<sup>e</sup> division blindée du général Leclerc qui depuis le désert, à Koufra, sont remontés jusqu'à Strasbourg pour la libérer et accomplir leur serment ; souvenons-nous des héros de la résistance intérieure, mais aussi du calvaire des incorporés de force d'Alsace-Moselle, souvenons-nous du courage des parachutistes de Dien Bien Phu, de celui des soldats qui se battent en opération extérieure et notamment ceux du Liban qui y défendent la paix depuis 1978 : comment ne pas voir que ces combattants ressemblent comme des frères aux Poilus de 1914 ?

Au fil de notre histoire, les soldats morts pour la France, ceux tombés pour le service de la Nation, ou pour le service de la République nous disent les pérennités françaises. Toujours, nos armées sont là pour accomplir la mission.

C'est pourquoi, réunis au pied du monument aux morts, élus, anciens combattants de toutes les générations du feu, enfants des écoles, nous ne sommes pas seulement la garde des morts, nous sommes d'abord les sentinelles des vivants.

\* message émanant du Ministère des Armées et des Anciens Combattants



Soldat arthésien décoré de la « Croix de Guerre » en 1922

# GROUPE SCOLAIRE M.H. CARCENAC

En réponse à de nombreuses interrogations concernant la dénomination de l'école primaire de la rue Albert Larroque voici quelques lignes à parcourir.

Tout juste 20 ans après l'entrée en application des lois « Jules Ferry » (28 mars 1882) sont nommés à Arthès : Marcellin Henri Carcenac et Maria Pauline Gatumel à la rentrée scolaire du début octobre 1902. À cette époque, à Arthès, l'école des garçons était située dans un bâtiment correspondant à l'emplacement de la mairie et l'école des filles à l'emplacement de la pharmacie Gausserand.

Native de Marsal en 1875, Maria a suivi sa formation pendant 3 ans à l'école normale d'Albi à partir de 1892. Devenue épouse Carcenac à Alban en 1901, elle sera directrice de l'école de filles, elle restera en poste à Arthès jusqu'au 30 septembre 1930, un an avant sa retraite.

Son mari Marcellin, né à Bellegarde en 1878, appelé Henri pour l'usage courant, est aussi entré à l'école normale d'Albi en 1895. Sorti en 1898, il est soldat engagé volontaire jusqu'au début 1900 puis il devient instituteur stagiaire, il est ensuite nommé à Arthès à la rentrée de 1902. En fin 1930, il est nommé directeur à l'école de la rue Négó Danos à Albi où il prendra sa retraite 3 ans plus tard.

Ce couple d'instituteurs, resté en poste à Arthès pendant 28 années scolaires complètes a marqué toute une génération d'enfants et de parents d'Arthès par leur dévouement et leur engagement.

Au début des années 1900, la population d'Arthès s'élevait à 1120 habitants, l'espérance de vie était d'environ 45 ans, souvent plusieurs enfants par famille aussi les classes comptaient entre 35 et 40 élèves d'âges différents.

Par ailleurs l'instituteur était souvent appelé à exécuter des tâches de secrétariat en mairie.



Enfants des écoles d'Arthès

Dans leurs dossiers professionnels nous retrouvons dans une lettre de M. Carcenac à ses supérieurs hiérarchiques des éloges envers la population, soulignant que pendant leurs années d'exercice à Arthès ils avaient été très bien accueillis et servis.

Quelques années après la construction du groupe scolaire actuel en 1968, lors du conseil municipal du 5 décembre 1970, à la demande de l'association des anciens élèves des deux écoles (personnes nées au début du XX<sup>ème</sup> siècle) et après accord de Paule Carcenac, fille unique du couple née à Arthès, il fut décidé de rendre hommage à ce couple d'instituteurs, tous les deux décédés, elle en 1947 et lui en 1968.



Vue générale : Arthez en 1900

Cette mise à l'honneur demandée restera inscrite désormais en grandes lettres [M.H. CARCENAC 1902 – 1930] sur le plus grand mur blanc de l'école nouvellement construite.

# EXTRAITS DES CONSEILS MUNICIPAUX

## Résumé non exhaustif des décisions prises lors des derniers conseils municipaux :

**Nota :** La totalité des comptes rendus des conseils municipaux peut être consultée en mairie et désormais en ligne, en intégralité, sur le site internet de la mairie.

Pour s'y retrouver : **Délibération N° chronologique\_deux derniers chiffres de l'année en cours.**

## **Conseil municipal du 28 février 2024**

### **Délibération N° 09 24 : CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DE LOCAUX POUR LE CENTRE DE SANTÉ DE MA RÉGION**

Le GIP (Groupement d'intérêt Public Ma santé, Ma Région) doit disposer de locaux permettant d'abriter des centres de santé.

La commune s'est engagée à contribuer à la création et au fonctionnement d'un centre de santé à ARTHÈS, Rue Émile Roquefeuil.

Monsieur le Maire rappelle que les locaux provisoires seront à la Maison des Associations (rez de chaussée et éventuellement étage selon le nombre de médecins.

Les associations utilisatrices de ces locaux seront averties en temps voulu.

Monsieur MASSIÉ rappelle que ces locaux pourraient accueillir jusqu'à 4 médecins.

Le conseil municipal, sur proposition de monsieur le maire, après avoir délibéré, approuve la convention de mise à disposition de locaux pour le centre de santé de ma région.

### **Délibération N° 10 24 : ADHÉSION AU CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT DU TARN (CAUE) POUR L'ANNÉE 2024**

Monsieur COUDERC souligne que le CAUE est très utile et donne des conseils, même pour les administrés.

Afin de profiter de conseils, d'informations et de sensibilisation dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme, de l'environnement et du paysage, Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal d'adhérer au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Tarn (CAUE) pour l'année 2024.

Le montant de la cotisation est fixé pour 2024 à 0,20 € par habitant. Délibération adoptée à l'unanimité.

### **Délibération N° 11 24 : DEMANDE DE SUBVENTION**

Monsieur FABRE expose à l'assemblée l'état de la toiture de la Salle de Loisirs Georges Albinet.

Celle-ci, de type bac acier, est en mauvais état avec des entrées d'eau. Il y a lieu de prévoir le changement des panneaux et une réfection totale, et éventuellement à voir si la toiture serait apte pour supporter la pose de panneaux photovoltaïques.

Une étude devra être réalisée.

Ensuite, pour des mesures de sécurité et prescription du SDIS, la charpente, cachée par le plafond devra être peinte en cas d'incendie.

Le conseil municipal sur la proposition de Monsieur le Maire, après avoir délibéré, décide de solliciter le concours de l'État au titre de la DETR (Dotation Équipement des Territoires Ruraux) pour ce projet de réfection de la toiture selon le plan de financement suivant :

<b><u>TOITURE SALLE DES LOISIRS « G. ALBINET »</u></b>	<b>184 625,00 € HT</b>
• DETR 2024 (50 %)	92 312,50 €
• Conseil Départemental (30 %)	55 387,50 €
• Autofinancement	36 925,00 €

### **Délibération N° 12 24 : EXTINCTION NOCTURNE PARTIELLE DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL**

Monsieur le Maire rappelle la volonté de la municipalité d'engager des actions en faveur de la maîtrise des consommations d'énergies. Outre la réduction de la facture de consommation d'électricité, cette action contribue également à la préservation de l'environnement par la limitation des émissions de gaz à effet de serre et la réduction des nuisances lumineuses.

Les modalités de fonctionnement de l'éclairage public relèvent ensuite du pouvoir de police du maire, qui dispose de la faculté de prendre à ce titre par arrêté des mesures de limitation du fonctionnement, compatibles avec la sécurité des usagers de la voirie, le bon écoulement du trafic et la protection des biens et des personnes.

Après sollicitation de la communauté d'agglomération, le Maire indique qu'il est envisagé de procéder à l'extinction de l'éclairage public entre 24 heures et 5 heures sauf sur les RD 70, 97, 100 en agglomération.

## Conseil municipal du 4 avril 2024

### **Délibération N° 16 24 : COMPTE DE GESTION 2023 : BUDGET COMMUNAL**

Madame ROQUFEUIL présente à l'assemblée l'ensemble des comptes 2023 du budget communal et la comparaison par rapport aux dernières années.

Le résultat de la section de fonctionnement est excédentaire, mais déficitaire pour la section investissement.

Le conseil municipal, vu le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L.2121-31, considérant que les résultats du compte de gestion dressés par monsieur le trésorier sont identiques à ceux constatés dans le compte administratif 2023, après avoir délibéré, approuve à l'unanimité le compte de gestion de l'exercice 2023 du budget de la commune.

L'ensemble des tableaux du compte administratif 2023 et du budget primitif 2024 a été reproduit dans la Voix du Couderc N° 87 de juin 2024.

### **Délibération N° 25 24 : SUBVENTION EXCEPTIONNELLE – OMEPS**

Suite à la journée nature du 31 Mars 2024 organisée par l'OMEPS, Monsieur le Maire propose d'aider financièrement cette association pour les frais qu'elle a engagé en lui versant une subvention exceptionnelle d'un montant de 350 € (trois cents cinquante euros). Aide accordée à l'unanimité.

### **Délibération N° 28 24 : SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC LE CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT DU TARN DANS LE CADRE D'UNE MISSION D'ACCOMPAGNEMENT POUR L'ÉLABORATION DU DISPOSITIF BOURGS-CENTRE**

Monsieur MASSIÉ rappelle que le dispositif « bourgs-centre » proposé par la Région a un intérêt de développement économique et social. Pour la période 2015-2022, certaines communes avaient adhéré au dispositif « bourgs-centre ».

Pour la période 2022-2028, la commune d'ARTHÈS, par le biais du dispositif « bourgs-centre » sera accompagnée par la Région, via le CAUE, afin de définir des axes de développement sur plusieurs années :

- déplacement
- actions envers les jeunes (city park)
- rénovation énergétique des bâtiments
- services à la population notamment en matière de santé (GIP)

Lors de sa séance du Conseil Municipal du 28 février dernier, la commune a adhéré au Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement du Tarn (CAUE) pour l'année 2024.

La commune d'Arthès menant actuellement une réflexion globale sur le devenir de son centre-bourg, Monsieur le Maire propose de solliciter le CAUE pour une mission d'accompagnement, notamment pour l'élaboration du Contrat-Cadre Bourgs-Centre.

Après diverses présentations, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention ci-après dénommée : convention d'objectifs « accompagnement de la maîtrise d'ouvrage publique dans le cadre du contrat cadre Bourgs-Centre de la Région Occitanie », volet architecture, urbanisme, paysage telle que proposée par le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement du Tarn.

### **Délibération N° 33 24 : VERSEMENT D'UN FORFAIT SCOLAIRE COMMUNAL À L'ÉCOLE OCCITANE « LA CALENDRETA » D'ALBI**

Les écoles Calendreta, sous contrat avec l'Éducation Nationale, proposent un enseignement en langue occitane, de la maternelle à la 3<sup>ème</sup>. Ouvertes à tous et associatives, les établissements Calendreta ont pour objectif de transmettre l'Occitan aux jeunes pour lesquels cette langue régionale est une langue de vie.

Extrait de texte de loi n°2019-791 du 26 juillet 2019 – article 14 : « le Maire de la commune de résidence dont les écoles ne dispensent pas un enseignement de langue régionale, ne peut s'opposer, y compris lorsque la capacité d'accueil de ses écoles permet de scolariser les enfants concernés, à la scolarisation d'enfants dans une école d'une autre commune proposant un enseignement de langue régionale et disposant de places disponibles ».

Le cas se présente pour trois enfants domiciliés sur la commune et scolarisés à l'école Calendreta d'Albi.

L'école Calendreta d'Albi sollicite, à nouveau, le versement du forfait communal pour ces trois élèves scolarisés dans les écoles primaire et maternelle.

Pour 2024, ce forfait a été fixé à 1 356.00 € euros par élève, soit 4 068 € pour les trois élèves.

## Conseil municipal du 27 mai 2024

### Délibération N° 35 24 : ACQUISITION BIENS SITUÉS 23 ET 25 AVENUE MARCEL BONAFÉ PAR VOIE DE PRÉEMPTION

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les biens bâtis cadastrés AI 289 et AI 290 situés 23 et 25 avenue Marcel Bonafé appartenant aux Consorts JOURDA Danièle veuve HÉVIA, HÉVIA Céline et Sylvie et OKON Alfred ont fait l'objet de Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA).

Il indique que l'immeuble sis parcelle AI 290 se situe à l'embranchement Avenue de Lescure / Avenue Marcel Bonafé, passage très étroit, à angle droit et très difficilement accessible aux camions et bus, et que l'acquisition de cette parcelle permettra un élargissement de cette voie.

Il indique que les deux parcelles constituent un ensemble bâti indissociable. En effet, il précise que ces deux bâtis étaient, à l'origine, d'un seul tenant, que le mur mitoyen est de faible épaisseur et qu'il comporte de nombreuses fissures. Un courrier de l'entreprise BENEZECH, entreprise spécialisée dans la démolition, vient le confirmer. Par conséquent la démolition de l'un ne peut être envisagée qu'à condition que l'autre soit également démoli.

La surface restante hors aménagement routier des deux terrains permettra d'accueillir des commerces ou autres activités économiques ou encore des services dans une logique de dynamisation du centre du village. En effet, ce foncier est situé dans la zone stratégique de la commune, où se rencontrent des points d'intérêt majeurs pour les habitants. Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

### Délibération N° 37 24 : SUBVENTION APE – REVERSEMENT DROITS DE PLACE VIDE-GRENIERS de l'APE

Monsieur le Maire propose de reverser à l'Association des parents d'Elèves d'Arthès (APE) sous la forme d'une subvention exceptionnelle l'équivalent des droits de place perçus par la commune le 28 avril 2024 à l'occasion du vide-greniers que cette association a organisé sur Arthès. Ils se sont élevés à 735 € (Sept cent trente cinq euros).

Le conseil municipal, sur la proposition de monsieur le maire, attribue à l'APE une subvention exceptionnelle d'un montant de 735 €.

### Délibération N° 42 24 : CRÉATION D'UNE PISTE CYCLABLE

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée le projet de création d'une piste cyclable reliant le pont d'Arthès (limite commune de St.Juéry) à la passerelle de Riols (limite commune de Lescure) par la communauté d'Agglomération de l'Albigeois.

#### **CONTEXTES ET OBJECTIFS**

Dans le cadre du développement de la mobilité douce sur le territoire de l'agglomération de l'Albigeois, la C2A souhaite aménager une piste cyclable entre la commune de St-Juéry (Pont d'Arthès) jusqu'à la passerelle de Riols (limite commune de Lescure).

Ce nouvel aménagement sera réalisé par des marquages au sol dans différentes rues (signalisation horizontale et verticale), et ensuite sur des terrains communaux (Square G. DELMAS, espace près salles et city park, terrains jouxtant école maternelle, terrain où se situent le restaurant scolaire et la maison des associations...) jusqu'à l'intersection Rue P. Guiraud qui va vers la passerelle.

Cette voie permettra ainsi de relier le centre du village avec les équipements publics et sportifs existants (Salles polyvalente et de loisirs, stade, aire de jeux, terrain de tennis, city park, école maternelle, restaurant scolaire, maison des associations, terrains de sports...); l'ensemble de ces travaux étant financés par la C2A.

Ces aménagements seront réalisés conformément à la réglementation en vigueur relative aux Personnes à Mobilité Réduite. Des aménagements paysagers compléteront utilement le parcours de cette voie.

Ladite piste traversera le Square G. DELMAS, derrière le Monument aux Morts.

Un aménagement particulier sera réalisé autour du Monument aux morts (pavés, petits murs servant de banquettes).

Les membres du Conseil Municipal après en avoir délibéré, **valident** le projet de la piste cyclable établi par la C2A, **adoptent** à la majorité (2 abstentions, 1 voix contre).



## Conseil municipal du 10 juillet 2024

### Délibération N° 44 24 TARIFS RESTAURANT SCOLAIRE 2023-2024

Madame ROQUEFEUIL présente l'historique des repas achetés et facturés depuis 2014, ainsi que l'ensemble des dépenses et des recettes depuis cette même date relatives à la restauration scolaire.

Pour l'année scolaire 2023-2024, le coût de revient d'un repas est de 5,619 € et le prix moyen facturé est de 3,80 € soit 1,82 € par repas à la charge de la Commune.

Vu le nombre de repas (25565), le reste à charge pour cette année scolaire est de 46 495,96 €.

Vu le renouvellement du marché pour la fourniture et la livraison des repas et une augmentation de 22 % et la charge supplémentaire pour la commune, la commission des Finances et des Écoles propose les tarifs suivants, proposés au vote.

Rappel définition du QF (en euros) = Revenu fiscal de référence / 12 / nombre de parts

<u>Domiciliés Arthès</u>		<u>Extérieurs Commune</u>	
QF inférieur à 500 :	1,00 €	QF inférieur à 500 :	1,00 €
QF : 501 à 699 :	2,95€	QF : 501 à 699 :	3,92 €
QF : 700 à 899 :	3,78 €	QF : 700 à 899 :	4,81 €
QF : 900 à 1099 :	4,67 €	QF : 900 à 1099 :	5,64 €
QF > 1100 :	4,75 €	QF > 1100 :	6,19 €
Repas adulte :	5,77 €		

### Délibération N° 45 24 RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU RESTAURANT SCOLAIRE

Monsieur le Maire rappelle que suite au changement des tarifs, il y a lieu de rectifier le règlement,

Vu le projet de règlement intérieur proposé, le conseil municipal, après avoir délibéré, adopte le règlement intérieur du restaurant scolaire annexé à la présente délibération. Ce règlement est adopté à l'unanimité. Il sera communiqué à chaque famille dans le dossier de rentrée scolaire.

### Délibération N° 51 24 CLASSEMENT PARCELLES AL 321 ET AL 303 DANS LE DOMAINE PUBLIC

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que plusieurs terrains ont fait l'objet de ventes au long du Chemin de Riols, afin de promouvoir l'installation de professionnels de santé.

Les parcelles AL 321 et AL 303 font actuellement partie du domaine privé de la commune et ont pour vocation à être affectées à un trottoir.

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de classer ces deux parcelles dans le domaine public communal. Délibération adoptée à l'unanimité.

## Conseil municipal du 30 septembre 2024

### Délibération N° 53 24 SUBVENTION OMEPS – REVERSEMENT DROITS DE PLACE VIDE-GRENIERS 8 SEPTEMBRE 2024

Monsieur le Maire propose de reverser à l'OMEPS sous la forme d'une subvention exceptionnelle l'équivalent des droits de place perçus par la commune le 8 Septembre 2024 à l'occasion du vide-greniers que cette association a organisé sur Arthès. Ils se sont élevés à 759,50 € (Sept cent cinquante neuf euros cinquante cents). (Nota : cette manifestation avait été reportée pour cause d'élections) . Délibération adoptée à l'unanimité.

### Délibération N° 58 24 IDENTIFICATION DE ZONES D'ACCÉLÉRATION POUR L'IMPLANTATION D'INSTALLATIONS TERRESTRES DE PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

**Éléments de contexte :** Afin de lutter contre le changement climatique, garantir la sécurité d'approvisionnement, baisser la facture énergétique des entreprises et des ménages, et atteindre l'objectif de neutralité carbone fixé par le Gouvernement en 2050, la loi d'accélération de la production d'énergies renouvelables promulguée le 10 mars 2023 fait de la planification territoriale une priorité.

Pour ce faire, l'article 15 prévoit la définition par les communes de zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables (dites ZAER) où elles souhaitent prioritairement voir des projets d'énergies renouvelables s'implanter.

Conformément à la loi, une consultation du public a été effectuée du 16 Août au 19 Septembre 2024.

Seules les productions d'énergies suivantes ont reçu l'aval pour devenir ZAER : géothermie de surface, solaire photovoltaïque sur toiture pour nouvelle installation, solaire photovoltaïque avec combrière et solaire thermique sur toiture. Se rendre en mairie pour plus de renseignements.

## Lutte contre l'habitat indigne

Le Pôle Départemental de Lutte contre l'Habitat Indigne (PDLHI) met à disposition des ménages en situation de mal-logement un outil numérique gratuit de signalement.



**Histologe** est une plateforme unique qui facilite la détection des situations jusque-là inconnues des services de l'habitat, facilite leur prise en charge et permet d'en assurer leur suivi.

Accessible gratuitement, il suffit au locataire mais aussi à toute personne ayant connaissance d'une situation de mal-logement (propriétaire, élu, professionnel de santé, intervenant à domicile, acteur social, pompier, artisan...) de se connecter à tout moment sur ordinateur, smartphone ou tablette pour décrire en termes simples les désordres constatés dans un logement (humidité, infiltrations, problème de chauffage, ventilation insuffisante, moisissures, problèmes structurels ou autres), et de se laisser guider jusqu'à la validation de son signalement.

**Pour faire un signalement : <https://histologe.beta.gouv.fr/>**

Le Guichet unique du PDLHI centralise les signalements et coordonne l'action de l'ensemble des acteurs engagés contre le mal-logement. Pour le contacter :

**[ddt-pdlhi@tarn.gouv.fr](mailto:ddt-pdlhi@tarn.gouv.fr)**

**05 81 27 50 49**

Et pour en savoir plus... le site Internet de l'État : <https://www.tarn.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Amenagement-du-territoire-construction-logement-urbanisme-commercial/Urbanisme-habitat-ingenierie/Habitat-logement/Que-faire-face-a-une-situation-d-habitat-indigne>

## INFORMATION PRÉFECTURE DU TARN : IDENTITÉ

**Pour les demandes de passeport ou de carte nationale d'identité, les deux conseils suivants permettent de faciliter votre démarche.**

### 1 - LA PRÉ-DEMANDE EN LIGNE EST À PRIVILÉGIER

Une pré-demande de passeport ou de carte d'identité par voie dématérialisée peut être réalisée depuis le site internet de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS) : <https://passeport.ants.gouv.fr/demarches-en-ligne>

Cette démarche est facultative mais elle offre une alternative au formulaire CERFA papier. **Le recours à la pré-demande en ligne permet d'accélérer considérablement le temps de recueil en mairie.**

La pré-demande en ligne de passeport ou de carte nationale d'identité ne dispense pas de déposer personnellement la demande en mairie.

### 2 - LE DÉPÔT DE LA DEMANDE DANS LA MAIRIE DE SON CHOIX

Le demandeur a le libre choix, quel que soit son domicile, de déposer son dossier auprès de toute commune pourvue d'un dispositif pour le recueil des demandes.

Le demandeur doit récupérer son nouveau titre au même endroit. Lorsque ce dernier obtient un rendez-vous, il doit l'honorer et est invité à ne pas prendre plusieurs rendez-vous au risque d'engorger les plannings.

Dans le Tarn, 19 communes peuvent recueillir les demandes de CNI et de passeports : Alban, Albi, Brassac, Cagnac-les-Mines, Carmaux, Castres, Cordes-sur-Ciel, Gaillac, Graulhet, Labruguière, Lacaune, Lavaur, Mazamet, Puylaurens, Réalmont, Saint-Juéry, Saint-Sulpice, Vabre, Valence d'Albi.

## Association Culturelle d'Arthès (A.C.A.)

L'Association Culturelle d'Arthès vous souhaite de Bonnes Fêtes  
et vous adresse ses Meilleurs Vœux pour 2025.

**Programmation 1er trimestre :**

**Samedi 11 janvier, 17 h 30, Salle des Loisirs**

**Assemblée Générale**

Venez nombreux partager ce moment convivial, rencontrer les membres de l'association et apporter vos suggestions, vos souhaits... vos remarques... Nous attendons votre participation active pour renforcer, fortifier et apporter du renouveau au bureau afin d'en **assurer la continuité et d'être à même de poursuivre cette belle aventure culturelle** commencée en 1981 par la création de la bibliothèque.

**19 h Apéritif** (offert par la Municipalité)

**20 h Buffet partagé** (chacun apporte un plat de 4 parts, boissons ou autre... et ses couverts)

**21 h Spectacle gratuit, ouvert à tous, avec Marc Claes**, guitariste d'exception à la voix profonde, pour un répertoire éclectique de musique américaine (folk, blues, Bob Dylan, Bruce Springsteen...). Il sera accompagné, pour certains morceaux par 2 guitaristes **Tijl** et **Merlijn**.

**Vendredi 7 février 2025, 20 h 30, Salle des Loisirs**

**Théâtre**

**«Matière à rire»**

Un spectacle créé à partir de textes de **Raymond Devos** sous la direction de  
**Dominique Bonnemé**

par

**Les Baladins de l'Autan d'Alban**

Pour passer quelques instants proches du bonheur !!!

**Vendredi 4 avril, 20 h 30, Salle des Loisirs**

...encore à réserver...

**Les spectacles sont gratuits pour les enfants jusqu'à 12 ans**

L'Association Culturelle d'Arthès a besoin de vous  
rejoignez-nous, en appelant au **05 63 55 18 56**,  
en écrivant, en venant à la Bibliothèque Municipale,  
en consultant le site de l'A.C.A <http://acarthés.free.fr>

## ARTHÈS - AMICALE des RETRAITÉS



Quelques mots de présentation : je suis la nouvelle présidente Cathy Rivenq, j'ai le plaisir d'animer depuis le 15 février dernier l'amicale des retraités d'Arthès. Depuis cette date, je suis entourée d'une équipe dynamique. Avec l'ensemble du bureau nous avons apporté à ce jour certaines améliorations et de nouvelles initiatives pour redonner un souffle nouveau à notre amicale.

Notre objectif principal est de redynamiser notre association et d'y apporter un vent nouveau. Le partage et le dialogue sont au cœur de nos priorités et nous nous efforçons chaque jour de créer des moments conviviaux et agréables. Nous organisons régulièrement des sorties, des voyages, des repas et des lotos, qui sont toujours de belles occasions de passer du bon temps ensemble et de générer du lien social.

Nous tenons à lancer un appel tout particulier aux jeunes retraités. Si vous souhaitez partager de bons moments dans la joie, la convivialité et l'amitié, venez vous joindre à nous.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer car ensemble nous continuerons à faire vivre cette belle association de la ville d'Arthès qui compte à ce jour près de 300 adhérents.

Quelques dates à retenir :

- - jeudi 05 décembre 2024 : distribution colis de Noël + cartes d'adhésion
- - dimanche 08 décembre 2024 : grand loto
- - jeudi 12 décembre 2024 : goûter de Noël
- - jeudi 13 janvier 2025 : assemblée générale

La programmation 2025 n'est pas encore finalisée, voici quelques idées retenues.

- sortie d'un jour :

- cabaret le Robinson (Toulouse)
- cabaret le petit paradis (Lot et Garonne)
- Carchet City village western (Gers)
- buron Salers (Cantal)

- voyage du 28 septembre au 5 octobre 2025 à Marseille

Le bureau vous souhaite d'agréables fêtes de fin d'année.

Contact la présidente : 06.18.92.91.55

---

## RECENSEMENT CITOYEN

BIENTÔT 16 ANS!  
PENSEZ AU RECENSEMENT  
**C'EST OBLIGATOIRE**

J'AI 16 ANS. JE ME SUIS FAIT  
RECENSER. ET TOI ???

Tous les jeunes de nationalité française, filles et garçons, doivent se faire recenser dès l'âge de 16 ans, dans les trois mois suivant la date d'anniversaire de 16 ans.

Le recensement permet à l'administration de les convoquer pour qu'ils effectuent la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Il entraîne également une inscription automatique sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans atteint.

Pour être recensé, se présenter au secrétariat de la mairie de son domicile, muni du livret de famille, de sa pièce d'identité et d'un justificatif de domicile des parents.

Une attestation de recensement sera remise, nécessaire pour les inscriptions aux examens et le permis de conduire...

## ASSOCIATION JAZZPHONIE

L'ASSOCIATION JAZZPHONIE a pour but la promotion de la musique JAZZ et l'apprentissage du CHANT CHORAL .

Le groupe choral « LES CHŒURS D'ARTHÈS » compte une vingtaine de membres. Sous la direction de Tatiana , cheffe de chœur professionnelle, il aborde un répertoire de chants traditionnels du monde et quelques standards de la chanson française.

Les chants sont interprétés « a capela » à 3 ou 4 voix. Les répétitions ont lieu le mercredi soir de 20 h à 22 h à la salle Georges Albinet.

Si le travail des voix demande de l'attention et du sérieux cela n'empêche pas la convivialité et la bonne humeur. Le groupe participe à certains concerts et organise une soirée de rencontres avec d'autres ensembles au mois de mai.

LE JAZZ a toujours été depuis le départ un centre d'intérêt pour notre association. Nous invitons tous les ans au mois de mars un groupe régional à une soirée. Le jazz étant une musique à plusieurs facettes nous essayons de changer de style tous les ans ( New Orleans, jazz manouche, swing.. ).

### Nos projets pour 2025 :

- **samedi 22 mars** : soirée jazz avec le quartet DILO SWING, formation de JAZZ qui nous fera replonger dans les années 20 où l'accordéon, les guitares et la voix d'une chanteuse se marient pour créer une expérience musicale authentique.
- **vendredi 23 mai** : rencontre chorales ( programme à définir )



© DILO SWING

Contact : Jackye Chèvre Tél : 06 10 15 17 35 Mail : [jackyechevre@gmail.com](mailto:jackyechevre@gmail.com)

La deuxième partie de l'année est déjà bien entamée, les enfants et leurs assistantes maternelles adhérentes à l'association l'île Oz enfants ont pu profiter de nombreuses activités.

Au retour des grandes vacances , tout le monde était heureux de se retrouver ou de se rencontrer pour les petits nouveaux, à Cunac pour une activité motrice fine sur le thème du raisin.

Toujours en forme, les enfants ont pu se défouler à Lescure , puis à Zig Park.

Début octobre, à Saussenac ils ont pu profiter musicalement d'une représentation de Frédéric Bardet .

A Cunac est prévu le lâcher de ballons pour "Octobre Rose" , puis une activité autour des hérissons.

## l'Île oz'enfants



À Arthès , nous allons prochainement faire les photos de groupes ou individuelles des enfants effectuées par un photographe professionnel, un souvenir sympathique pour les enfants, les assistantes maternelles et les parents , puis sur une autre matinée,nous profiterons d'un spectacle musical avec la troupe Cilia et Michel. Beaucoup d'autres activités et spectacles à venir encore d'ici la fin de l'année avec des ateliers sur Noël et évidemment le spectacle de fin d'année au cours duquel nous aurons l'honneur de recevoir de père Noël en personne !



Les enfants bien encadrés sont à l'écoute

## Saint-Juéry Arthès Olympique Rugby XV



### Franchir une étape !

Si le SJA O XV poursuit une politique basée sur la formation et l'éducation, il s'est fixé cette saison de nouveaux objectifs sportifs.

Nos meilleurs jeunes arrivant à maturité, il fallait leur donner des perspectives sportives. De même, à ceux qui viennent derrière, nos juniors puis nos cadets, qui jouent désormais au meilleur niveau régional, au côté de nombreux clubs de Fédérale, il faut offrir l'espoir d'évoluer à leur meilleur niveau, en continuant à jouer dans leur club de cœur.

C'est pourquoi le Saint-Juéry Arthès Olympique affiche clairement son ambition pour cette saison : terminer dans le haut du tableau de la Régionale 1 et, si l'opportunité en est donnée, accéder à l'échelon supérieur. La possibilité de réussir ce challenge a été renforcée par l'arrivée au club de quelques « anciens » ayant évolué au niveau supérieur et désireux de relever un dernier défi ou de venir encadrer une jeunesse qui ne demande qu'à apprendre et progresser à leur contact.

C'est le cas d'Antoine LAFFORGUE, qui jouait à Gaillac, de Valentin OULES, venant de Servian-Boujan et travaillant à Albi, ou encore de Kévin BOULOGNE, bien connu de tous ceux qui s'intéressent un tant soit peu au Rugby en Albigeois. Autre arrivée intéressante, celle de de Léo TOURNIÉ, espoir de Graulhet. On note aussi la reprise de Joris MASSOL, Maxime JANSELME ou le retour au pays de Gaétan JALBY.

Avec les « anciens » Benjamin ROUDIÈRES, Jérémie CABOT, Arnaud LORENZI, Greg COSIN, Jérémy MANSO, les valeurs sûres Thomas SALABARRAS, Adrien ARMENGAUD, Dorian DELPECH, ou les jeunes CALVEL frères, Tommy GARCIA, Enzo ROQUE, Arthur WOSNIACK, Andréa SCHMIDT, Antoine ROUSSEAU, Jean LAUR, Julien DUCROS, Vincent RAYNAL, Nico GRANDE, Lucas DAUZATS, Léo MARION, Louis GAYRARD, ou encore Joey MIGNET, Thomas PAYRASTRE et quelques autres susceptibles de se révéler, les espoirs semblent justifiés.

Les résultats des premiers matchs ayant confirmé un potentiel supérieur à celui des dernières saisons, on peut être « raisonnablement optimistes », à condition de ne pas s'emballer et de continuer à travailler sérieusement, avec l'humilité et l'état d'esprit indispensables à toute réussite.

Et pendant ce temps le club continue à aligner 2 équipes juniors, 2 équipes cadets dont une en entente, tandis que l'école de Rugby, avec plus de 150 garçons et filles, dépasse un nombre jamais atteint.

Le projet 2024-2025 est bien lancé ; à confirmer !

---

Le Tennis Club d'Arthès vous présente cette année le nouveau professeur de tennis : David, il encadre nos 3 groupes de jeunes de 6 à 18 ans et un groupe d'adultes.

Les cours se déroulent les :

- lundi de 18 h 30 à 19 h 30
- mercredi de 19 h à 20h
- samedi de 9 h à 11 h

Des sessions loisirs sont organisées sur les autres créneaux.

Si vous souhaitez venir taper la balle, vous êtes les bienvenus dans une ambiance familiale.



Accueil téléphonique au 06.03.32.70.08 ou par mail à [cat.combier@gmail.com](mailto:cat.combier@gmail.com)

La Présidente et le Bureau vous souhaitent par avance de belles fêtes de fin d'année.

## TOP FORME

remercie les adhérent(es) qui font vivre l'Association Arthésienne !

Contact : TOP FORME  
Nadia au 06.24.75.60.34  
Mail : topforme@gmx.fr  
Facebook : Top Form Arthès

L'ADHÉSION COMPRENDS 8 COURS  
LES LUNDI - MARDI - JEUDI

Un large éventail d'activités proposé par TOP FORME  
pendant les 8 plages horaires de la semaine

Lundi de 18 h à 21 h en rotation toutes les 3 semaines:

- 18 h - 19 h BODY ZEN
- 19 h - 20 h CUISSSES ABDO FESSIERS (C.A.F.)
- 20 h - 21 h STEPPER TON (voir ci-dessus)

Mardi de 19 h à 21 h

- 19 h - 20 h
  - FUN DANCE
  - FUN CIRCUIT
  - RENFO/STRECHING

20 h - 21 h

- CARDIO BOXE/STRECHING
- CARDIO DANSE
- TABATA/STRECHING

Jeudi

- 9 h 30 - 10 h 30 PILATE ZEN
- 10 h 30 - 11 h 30 YOGA
- 19 h - 20 h COURSE

**C'EST NOUVEAU!**  
Salle Georges Albinet **TOP FORME ARTHÈS**



**KID FITNESS**  
ACTIVITÉS SPORTIVES ET LUDIQUES A PARTIR DE 6 ANS

**MARDI 17H30 - 18H30**

**Suivez-nous!**



**STEP**  
STEP FULL CHOREO

**GYM & TONIC**

**LUNDI 20H00 - 21H00**  
06 24 75 60 34



## VIE PRATIQUE

Enquête Mobilité du Grand Albigeois

### Et vous, comment vous déplacez-vous ?



Avec vous, adaptons nos offres de mobilités.  
Du 14 janvier au 12 avril 2025, répondez à l'enquête !

### Enquête mobilité du Grand Albigeois

La Communauté d'agglomération de l'Albigeois et la Communauté de communes des Monts d'Alban et du Villefrancois réalisent, du 14 janvier au 12 avril 2025, une enquête mobilité afin de mieux connaître les pratiques de déplacements des habitants du territoire.

L'enquête a pour objectif principal de recueillir des informations sur la mobilité quotidienne, l'utilisation des différents moyens de transport et les caractéristiques des résidents des deux territoires partenaires.

Cette enquête a été confiée à la société IPSOS qui réalisera des entretiens téléphoniques auprès de 2 816 habitants de l'agglomération de plus de 5 ans tirées au sort. Les personnes sélectionnées pour répondre à l'enquête recevront un courrier les informant de l'appel d'un enquêteur ou enquêtrice d'IPSOS.

D'une durée de 20 minutes environ, les entretiens seront réalisés en soirée du mardi au samedi afin de recenser les pratiques de déplacements de la veille.

**Pour plus d'informations :** [www.enquete-mobilite-grand-albigeois.fr](http://www.enquete-mobilite-grand-albigeois.fr) (le site sera mis en ligne mi-décembre).

Avec vous, adaptons nos offres de mobilités.

## Gymnastique Volontaire Seniors

L'Association de Gymnastique Volontaire Seniors a fait sa rentrée le 17 septembre.

Cinquante licenciés ont renouvelé leur confiance dans son activité de gymnastique douce adaptée aux seniors, hommes ou femmes.



Les inscriptions sont toujours ouvertes !

Elles se font lors des séances hebdomadaires, les mardis et les vendredis de 10 heures à 11 heures à la salle municipale Georges Albinet.

Venez nous rendre visite, deux séances de découverte vous seront offertes.

Renseignements : Michèle au 06 71 75 75 73 ou Christine au 07 86 91 30 45



Elle est dispensée par des moniteurs diplômés, expérimentés et dynamiques, à l'écoute des personnes pour les aider à tirer le meilleur profit des séances proposées.

Tout cela bien sûr dans la joie et la bonne humeur !!

Vous n'avez pas encore franchi le pas ?

C'est le moment pour vous de reprendre une activité physique régulière pour entretenir votre forme !

L'association ChrisMi'danse est heureuse de compter 53 adhérents pour la saison 2024-2025, parmi lesquels de nouveaux danseurs jeunes et très motivés.

Chacun et chacune progresse à son rythme dans la convivialité, l'échange et l'entraide. Nous tenons à les remercier pour leur implication et leur persévérance durant les cours dispensés par Christiane.

Nous avons organisé la première soirée dansante le samedi 16 novembre 2024 dans la salle Georges Albinet, ce qui nous a permis de mettre en pratique les pas et figures de danse appris depuis la rentrée.

4 autres soirées sont programmées en 2025 :

- ✓ le jeudi 9 janvier, l'association offrira aux adhérents la galette des rois. Elle sera précédée de notre assemblée générale qui se tiendra de 19 h 30 à 20 h 30 avant de finir sur la piste de danse,
- ✓ le samedi 8 février, la soirée crêpes à partir de 20 h 30,
- ✓ le samedi 29 mars, la soirée déguisée à 20 h 30,
- ✓ le samedi 24 mai, l'association organisera le repas dansant pour la clôture la saison à partir de 19 h 30.

Nous nous retrouvons également à l'extérieur pour pratiquer notre passion de la danse, lors de bals dans les villages des alentours ainsi qu'au dancing le « Passe-Temps » au Garric.

Pour tout renseignement vous pouvez contacter Christiane, l'animatrice responsable des cours au 06-04-53-04-13

Mail : [chrismidanse@gmail.com](mailto:chrismidanse@gmail.com)

## *La passion de la danse*

**Salle Georges ALBINET – 81160 ARTHÈS**

Association loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 - décret du 1<sup>er</sup> août 1901





# Arthès Rando Loisirs



Le planning 2024 des randonnées organisées par ARL touche à sa fin. En trois tableaux nous aurons effectué 40 sorties différentes totalisant près de 500 kilomètres.

Des circuits nouveaux, tournés vers l'Aveyron en septembre – octobre, une marche gourmande à la fin juillet à Lescure-Jaoul (12), des parcours plus longs lors d'une journée complète (Saint-Antonin Nobleval (82) et Durenque (12)) les samedis ou dimanches en alternance.

En 2024, ARL a été partenaire de la randonnée départementale du 2 juin organisée par la Fondation Groupama à Arthès. Plus de 6000 euros ont été reversés en faveur de la recherche sur les maladies dites du « X FRAGILE ». ARL et l'OMEPS d'Arthès ont mobilisé près d'une quarantaine de personnes pour cet événement.

Nous avons participé aussi au TRAIL DIX HUIT, une manifestation sportive parfaitement organisée par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Saint-Juéry au bénéfice de l'œuvre des Pupilles des Pompiers de France à laquelle 90 marcheurs et 110 coureurs en nocturne ont participé.

La commune d'Arthès, l'OMEPS et ARL ont été conjointement associés pour l'organisation de la marche en faveur d'Octobre Rose du samedi 3 octobre (1406 euros reversés à la Ligue contre le Cancer) et celle du Téléthon du samedi 30 novembre. Toutes ces manifestations sont autant d'occasions de manifester générosité et solidarité.



Le groupe des marcheurs pour Octobre Rose 2024

De façon générale, randonneuses et randonneurs sont sensibles à la qualité des parcours proposés, à l'entretien et à la protection des sites. À noter aussi que l'association ARL est le soutien précieux de la « Journée Nature » organisée au début avril de chaque année.

La boucle du chemin des Hauts d'Arthès reçoit régulièrement des appréciations élogieuses, des parties de parcours sont très sauvages, bien tenues et préservées.

Le 1<sup>er</sup> juillet, c'était la « journée rando annuelle », les classes de CP, CE1 et CE2 du primaire ont eu le plaisir d'en parcourir tout ou partie, conduits par les maîtres et maîtresses, accompagnés de guides d'ARL. Une bonne façon de faire connaître aux jeunes générations la chance de disposer d'un tel environnement.

Il y a quelques décennies, la sortie de fin d'année des plus grands à la fontaine de Méout pendant toute une journée était considérée comme une première journée des grandes vacances. Beaucoup d'anciens élèves s'en souviennent.

Les adhérents d'ARL sont invités à randonner sur des parcours variés dans les environs, Tarn Nord essentiellement (programme trimestriel communiqué aux adhérents). À l'horaire prévu au planning, le regroupement d'avant départ se fait sur le parking François Mitterrand, le covoiturage est de rigueur.

N'hésitez pas à nous rejoindre si l'envie de marcher en petit comité vous intéresse.

ARL vous souhaite une belle fin d'année 2024 et vous dit à bientôt sur les chemins en 2025 !

Pour tout renseignement ou question,

écrire à : [arthesrando@gmail.com](mailto:arthesrando@gmail.com)

## Association des Parents d'Élèves des écoles d'Arthès

Ce début d'année scolaire est marqué par des changements au sein du bureau des membres de l'association.

Depuis l'assemblée générale du 24 septembre 2024 :

**Présidente** : Céline Géminel ; **Vice-Président** : Florent Valade

**Secrétaire** : Christel Frera ; **Secrétaire Adjoint** : Didier Albert

**Trésorière** : Marina Saint-Paul ; **Trésorière Adjointe** : Emmanuelle Forestier



De nouveaux membres nous ont rejoint au sein de l'association, ils vont nous apporter de nouvelles idées ainsi que du dynamisme, nous allons réaliser un nouveau trombinoscope des personnes œuvrant pour l'APE. Vous pourrez le consulter à l'entrée des deux écoles, il sera affiché sur les panneaux d'informations.

Nous avons apporté quelques modifications dans le calendrier des manifestations. Nous avons réalisé la fête d'Halloween cette année 2024, les petits et grands se sont bien amusés !! L'intervention de deux maquilleuses professionnelles a eu un effet très attractif et positif lors de cet événement, le renouvellement de leur venue pour la fête des écoles est déjà acté.

Lors de l'animation Halloween, nous avons donné les chèques à Monsieur Capello, directeur de l'école primaire et à Madame Calmels, directrice de l'école maternelle. Nous avons réalisé la vente de madeleines « Bijou » et celle des sapins de Noël, nous sommes passés par la RAGT et les sapins proviennent des environs de Lacaune.

**Voici le planning des manifestations de cette année à venir :**

❖ le **traditionnel loto** se déroulera le **dimanche 2 février 2025**, nous sommes à la recherche de lots, si vous avez des lots ou des bons d'achats à proposer vous pouvez nous contacter,

❖ nous renouvelons pour la 4<sup>ème</sup> année le **vide-greniers le dimanche 4 mai 2025**,

❖ nous réfléchissons à une manifestation placée entre le vide-greniers et la fête des écoles, chers parents si vous avez des idées vous pouvez venir les transmettre et en discuter ensemble,

❖ la **fête des écoles** est prévue pour le **samedi 14 juin 2025**.

Nos écoles, nos enfants ont toujours besoin de votre soutien. Si vous avez un peu de temps, quelques idées et même l'envie de vous investir au niveau associatif alors sachez que vous serez les bienvenus.

Pour l'association, la présidente Céline Géminel.



Remise des chèques aux écoles et séances de maquillage lors de la fête Halloween

# TRAVAUX



La traversée du village par le cheminement doux prend forme.

Joignant les différentes zones du parking François Mitterrand vers le City Park, l'arrière de l'école maternelle (nouvelle entrée officielle), la cantine scolaire et en contournant le stade de foot à VII l'école primaire, ce parcours déjà très emprunté remonte ensuite jusqu'à la rue Pierre Guiraud (ex vieille route de Carmaux). Quelques précautions sont à prendre tout de même lors des traversées de la route de Lescure et de la rue Roquefeuil aménagées en plateaux surélevés. Objectif : la passerelle sur le Riols pour rejoindre la plaine lescurienne !



## Travaux route de la Longagne

En 2015, une première tranche de travaux avait été réalisée en partie basse de la route de la Longagne. Depuis quelques jours, c'est une deuxième tranche qui est en cours, sous maîtrise d'œuvre de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois (C2A). L'emprise du chantier va du bas du chemin du Coustou jusqu'au carrefour des « cinq routes » [chemin du grand chêne, la Panissié et Cami del Molinié croisant la route de la Longagne].

Dans un premier temps, l'entreprise S2TP réalise les réseaux humides : assainissement, eaux pluviales, eau potable. Devant chaque domicile, seront installés deux regards pour le pluvial et l'assainissement. Puis viendra l'enfouissement des réseaux électriques moyenne et basse tension.

Enfin, la dernière phase, qui devrait se terminer avant les congés du mois d'août, verra la réfection de la chaussée en enrobé, celle-ci sera rétrécie à une largeur de 5 mètres, avec un objectif de réduction de la vitesse pour les véhicules, chaussée qui sera doublée, sur le côté gauche dans le sens de la montée, d'un trottoir accessible aux personnes à mobilité réduite. Des déviations sont mises en place pour les nombreux habitants du coteau pendant la durée des travaux.

# BIBLIOTHÈQUE

Fonctionnement et horaires

Abonnement individuel

bibliotheque.arthes@wanadoo.fr  
05 63 53 92 54

## BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE D'ARTHÈS

Rue Albert Larroque

**Gratuit**

moins de 18 ans  
habitant d'Arthès  
demandeur d'emploi  
étudiant

**10 € adulte** hors Arthès

## Horaires

mercredi 15:00-19:00  
vendredi 16:30-19:00  
samedi 14:00-16:00

## La bibli des tout-petits

Lectures  
comptines et jeux de doigts

9h30

2024  
11 octobre  
8 novembre  
13 décembre

2025  
10 janvier  
7 février  
14 mars  
11 avril  
16 mai  
13 juin

Accès libre aux livres et  
possibilité d'emprunter  
de 10h à 10h30

Pour les 0/3 ans accompagnés d'un adulte.  
Sur inscription par téléphone pendant les horaires  
d'ouverture de la bibliothèque au 05 63 53 92 54 ou par  
e-mail via [bibliotheque.arthes@wanadoo.fr](mailto:bibliotheque.arthes@wanadoo.fr)

Les patrimoines 23 – 26 janvier 2025

## Nuits de la lecture

ateliers créatifs

enfants  
adolescents  
adultes

**Bibliothèque municipale  
d'Arthès**

samedi 25 janvier à partir  
de 18h

jeux expositions lectures offertes

avec la présence de Mary Aulne, auteur jeunesse

## CALENDRIER 2025 - JOURS DE COLLECTE

### CALENDRIER DES COLLECTES

2025 ARTHÈS



Présentez votre conteneur  
sur le trottoir en bordure de route,  
poignée côté route.  
Sortez vos bacs la veille de la  
collecte, à partir de 20h.



### LUNDI

Collecte des  
ordures ménagères  
toutes les semaines  
(sacs fermés dans  
le bac).



### JEUDI

Collecte sélective  
une semaine sur deux  
(emballages et papiers  
en vrac, non emboîtés,  
dans le bac).

Janvier	Février	Mars	Avril
L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28	L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30
Mai	Juin	Juillet	Août
L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30	L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31
Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30	L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30	L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31

JOURS FÉRIÉS : pas de collecte, rattrapage le samedi suivant.

CITEO

Un doute, une question ? Un bac abimé ?  
Besoin d'un composteur ?

Contactez le service Gestion des déchets :  
05 63 76 06 07 ou [collecte.selective@grand-albigeois.fr](mailto:collecte.selective@grand-albigeois.fr)

